



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23119641***

le,

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le**06 SEP. 2023****Greffier**

Le greffier

N° d'entreprise : 0402 530 105**Nom**(en entier) : **BRASSERIE DU BOCQ**

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : rue de la Brasserie, 4 - 5530 PURNODE**

MONITEUR BELGE
DIRECTION
11 SEP. 2023
BELGISCH STAATSBAD
BESTUUR

Objet de l'acte : Démissions-Nominations-Renouvellement de mandats

Réunis en Assemblée générale ordinaire le 29 juin 2022, les actionnaires décident à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs suivants pour une durée de 2 ans échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2024 :

- *Mr Laurent BELOT
- *Mr Stefan KEERSMAEKERS
- *Mr Franky NOTAERT
- *Mr Dimitri DELCOURT

A l'unanimité, l'Assemblée décide également de renouveler le mandat de Commissaire en le confiant à nouveau à la SRL F.C.G. Réviseurs d'Entreprises, sise rue de Jausse 49 à 5100 Naninne, représentée par Monsieur Olivier RONSMANS, réviseur d'entreprises, pour une durée de 3 ans, échéant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2025.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2023, les actionnaires décident de nommer la SA NAMUR INVEST, immatriculée à la BCE sous le numéro 0456.316.803, sise avenue des Champs-Élysées 160 à 5000 Namur, représentée par Monsieur Renaud HATTIEZ, comme Administrateur pour une durée de 2 ans échéant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2024.

Les actionnaires ont acté le décès de Monsieur Jean KLUYSKENS, Administrateur.

Ils prennent également acte du fait que Monsieur Freddy Delvaux ne souhaite pas le renouvellement de son mandat.

Stefan Keersmaekers,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).